



Ma fille a contractee des dette

Par **julliand**, le **15/02/2009** à **17:18**

ma fille est en menage depuis 2000 ils se sont marie en mai 2007 ils avait un compte commun depuis 2000 elle a contractee des credit a la consommation et ils sont couverts de dettes mon gendre n'etait pas au courant il ne surveillait pas le compte .suite a une tentative de suicide de ma fille elle est en hopital psychiatrique ses dettes date de avant et apres le mariage en 2000 elle avait 18 ans que risque ton en temps que parents

Par **Marion2**, le **15/02/2009** à **18:22**

Bonsoir,

A moins de vous être porté caution pour les crédits de votre fille, vous ne risquez absolument rien.